



Niger

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2015-08-06**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2018	Oui
A - 31.9%	B - 6.7%	C - 61.3%	Not yet notified - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Catégorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie B			22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Catégorie C			22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie C			22 août 2022	Oui
Notification des besoins d'assistance technique			22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2021	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2022	Oui

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2030	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2019	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2029	Non

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui
--------------------	-----

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2028
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2028
1.3	Points d'information	C B»C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2028
1.4	Notification	A		au plus tard le 22 février 2018
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2018
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2018
3	Décisions anticipées	A		au plus tard le 22 février 2018
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2018
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2018
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2029	au plus tard le 31 décembre 2028
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.1	Prétraitement avant arrivée	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2032
7.2	Paiement par voie électronique	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2026
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.4	Gestion des risques	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2027

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	C	au plus tard le 31 décembre 2029	au plus tard le 31 décembre 2033
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2026
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2035
7.8	Envois accélérés	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2039
7.9	Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2018
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 31 décembre 2029	au plus tard le 31 décembre 2034
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	C B»C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2033
10.2	Acceptation de copies	B E	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2027
10.3	Utilisation des normes internationales	C B»C	au plus tard le 31 décembre 2029	au plus tard le 31 décembre 2039
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2028	au plus tard le 31 décembre 2030
10.5	Inspection avant expédition	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2019
10.6	Recours aux courtiers en douane	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2019
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2018
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
11	Transit	Ap Cp	du 22 février 2018 au 31 décembre 2027	du 22 février 2018 au 31 décembre 2042

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
12	Coopération Douanière	C	au plus tard le 31 décembre 2029	au plus tard le 31 décembre 2029

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/NER/2/Add.3	2024-10-02	Extension of implementation dates
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/NER/2/Add.2/Corr.1	2022-07-18	Category C notification - Addendum 2 - Corrigendum
G/TFA/N/NER/2/Add.2	2022-07-07	Category C notification - Addendum 2
G/TFA/N/NER/5	2021-11-04	Articles 1.4, 10.6.2
G/TFA/N/NER/3	2021-02-23	Article 22.3
G/TFA/N/NER/4	2021-02-19	Arrangements and progress in the provision of technical assistance
G/TFA/N/NER/2/Add.1	2020-02-19	Categories B and C notification - Addendum
G/TFA/N/NER/2	2018-03-05	Categories A, B and C notification
G/TFA/N/NER/1	2018-01-17	Category A notification



1.1.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (j) **Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- 1. Assistance technique pour la révision du cadre juridique et la rédaction d'un guide de procédure
- 2. Formation de tous les points focaux sur l'opérationnalisation du guide de procédures et suivi des mises à jour et partages des informations.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Financement de l'hébergement
2. Evaluation du portail selon les bonnes pratiques internationales
3. Assistance technique à l'opérationnalisation/pérennisation du portail d'information et soutien aux équipes en charge de la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Ministère du Commerce.
4. Dotation en matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, clés USB, connexion Internet)
5. Soutien à la promotion et communications inclusives en faveur du portail d'information
6. Assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation du système.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Diagnostic et evaluation des besoins, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Modèle d'arrêté établissant les points d'information et leurs obligations
2. Guide de procédure pour les points d'information.
3. Assistance technique pour tester la fiabilité du système et faire des recommandations pour l'améliorer
4. Equipements IT (ordinateurs et scanners, internet) pour les points focaux)
5. Formations en traitement d'information et en outils de publication.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

Agences: Centre du Commerce International, CILSS - Comité permanent InterÉtats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

Progrès rapporté

Etablissement de Bureaux d'information commerciale frontaliers

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2029

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Etude de faisabilité pour la procédure de « second test » et Assistance technique pour son opérationnalisation.
2. Révision de la réglementation en vigueur.
3. Renforcement des capacités des agents en charge de la libération (douanes) et des agents en charge du prélèvement et analyse
4. Dotation en équipements de prélèvement et d'analyse.
5. Sensibilisation des opérateurs aux procédures de « second test »
6. Soutien aux laboratoires sélectionnés pour leur accompagnement à l'accréditation internationale

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Diagnostic et évaluation des besoins, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

7.1.1
7.1.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2024**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2032

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Assistance technique pour l'élaboration d'un guide de procédure
2. Renforcement des capacités de la cohorte nécessaire d'agents en charge du traitement et en application de la procédure dans tous les bureaux.
3. Mise à la disposition des équipements nécessaires pour la procédure auprès de toutes les structures concernées.
4. Assistance technique pour la dématérialisation des envois des documents
5. Amélioration des infrastructures TIC

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

7.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2026**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

1. Assistance technique pour le développement des textes légaux et élaboration des procédures sur la base des bonnes pratiques internationales.
2. Renforcement des capacités des agents de tous les organismes aux frontières concernés pour l'application des paiements électroniques
3. Sensibilisation, formation, et vulgarisation des textes et des procédures en matière de paiement par voie électronique ; accompagnement inclusif au changement, pour tous les acteurs, pour une appropriation des bonnes pratiques et l'amélioration de la confiance dans le paiement électronique
4. Mise à la disposition d'équipements informatiques en accord avec les besoins liés à la mise en place des nouvelles procédures (e.g. terminaux de paiement, serveurs, portails et logiciels de paiement)
5. Investissements dans les infrastructures du numérique et de la production d'énergie/électricité

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Assistance technique pour une mise en œuvre coordonnée des principes de gestion des risques par l'ensemble des agences aux frontières ; dotation des services en matériels et capacités pour informatiser leurs procédures
2. Renforcement des capacités du personnel en charge du contrôle et de l'analyse des risques au sein des douanes, services sanitaires et phytosanitaires, services environnementaux dont les eaux et forêts, police, gendarmerie.
3. Soutien en matière de TIC (serveurs, base de données etc.)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation*

Agences: FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

Intégration dans le cadre régional de diagnostic en soutien au renforcement de la stratégie de gestion des risques

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2029

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2033

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Compléter le cadre légal existant pour un alignement avec les principes et système de gestion des risques et les bonnes pratiques
2. Elaboration du texte d'application sur la procédure du contrôle a posteriori
3. Renforcement des capacités du personnel douanier spécialisé dans le contrôle a posteriori
4. Formation des opérateurs économiques sur les principes du contrôle après dédouanement en vue de renforcer leur conformité volontaire
5. Renforcement des coordinations opérationnelles inter-services et interministérielles, ex. mise en place de contrôle mixte

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

7.6.1
7.6.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2023**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2026**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

1. Assistance technique pour l'élaboration d'une méthodologie commune à l'ensemble des organismes et l'élaboration des textes nécessaires pour l'établissement et publication fréquentes des temps moyens nécessaires à la mainlevée
2. Assistance technique pour l'élaboration de guides de procédures à destination de tous les agents en charge de la mesure et de l'analyse fréquente des temps moyens
3. Renforcement des capacités de tous les personnels concernés
4. Intégration dans le système de publication de l'Art. 1
5. Dotation des organismes en ressources et équipements informatiques nécessaires à la mise en oeuvre de la méthodologie.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

Projet en développement de définition élargie de critères de mesure de la performance aux frontières et des normes de services et de modalités de recueil durable, selon un cadre régional à définir par la CEDEAO et l'UEMOA, et à piloter par l'UEMOA

7.7.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)	31 décembre 2022	31 décembre 2035
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)		
7.7.4		
7.7.5		
7.7.6		

7.8.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h) **Date indicative de mise en oeuvre**
7.8.2 (a), (b), (c), (d) 31 décembre 2021
7.8.3

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2039

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Révision du cadre juridique pour la formalisation et systématisation des bonnes pratiques existantes entre le secteur public et privé concernés
2. Assistance technique avec l'élaboration de guide de procédures
3. Formation des agents à l'aéroport et à la poste

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2029

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2034

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Etude diagnostique pour l'identification des lacunes juridiques et procédurales dans les opérations coordonnées aux frontières
2. Appui au CNFE à la création d'un cadre légal et de consultation régissant la coopération des organismes aux frontières et développement d'une stratégie et procédures relatives à son opérationnalisation
3. Elaboration de manuels de procédures et renforcement des capacités des agents aux frontières ; formation des associations des chargeurs
4. Appui à la création et à l'opérationnalisation des postes juxtaposés aux frontières avec le Nigéria, le Mali et l'Algérie
5. Appui à l'opérationnalisation des outils TIC soutenant la coordination (SIGMAT, etc.)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Diagnostic et évaluation des besoins, Ressources humaines et formation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

10.1.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2033**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

1. Soutien technique dans l'établissement du mécanisme de révision systématique des formalités et prescriptions en matière de documents requis.
2. Renforcement des capacités des membres du CNFE et des personnels concernés au sein des différents ministères pour le suivi de la mise en œuvre du mécanisme établi
3. Sensibilisation au mécanisme auprès secteur privé et associations professionnelles pour leur participation active dans la mise en œuvre du mécanisme

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

Agences: à déterminer**Progrès rapporté**

To be determined

10.3.1
10.3.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2029**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2039

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Renforcement des capacités des représentants nationaux participant aux forums d'établissements des normes internationales
2. Etablissement d'une plateforme numérique nationale pour faire la veille et partager les bonnes pratiques et les informations sur les normes internationales sous responsabilité du CNFE

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

Agences: FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest**Progrès rapporté**

Soutien à l'intégration des normes internationales et communautaires en matière de facilitation des échanges, et activités de soutien à la mise en conformité du cadre légal national.

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2030

Assistance requise pour la mise en oeuvre

1. Mise en œuvre des recommandations du mécanisme de Suivi & Evaluation du guichet unique
2. Equipements mis à disposition aux différents acteurs pour un accès aisé au GU sur l'ensemble du territoire
3. Sensibilisation et formation auprès de tous les acteurs du commerce transfrontalier, dont ceux analphabètes
4. Accompagnement au changement pour le soutien au civisme fiscal et réglementaire

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Agences: à déterminer

Progrès rapporté

To be determined

11.5	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
11.6 (a), (b)	31 décembre 2027	31 décembre 2042
11.7		
11.8		
11.9		
11.10		
11.11	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
11.12		
11.13	1. Rédaction du cadre juridique, pour la garantie, et du manuel de procédures	
11.14	2. Révision du Cadre juridique et manuel de procédures pour l'escorte douanière	
11.15	3. Révision du cadre juridique du régime douanier applicable aux marchandises en transit vers le Mali	
11.16 (a), (b), (c)	4. Renforcement de capacités des agents après l'adoption de la législation communautaire sur la garantie	
11.17	5. Formation du coordonnateur national du transit, des membres du CNUT et de tous les acteurs économiques concernés sur les bonnes pratiques de transit.	
	6. Mise à la disposition d'équipements de traçabilité et formation des agents en système de traçabilité	
	7. Soutien à l'opérationnalisation des outils TIC (SIGMAT, etc.)	
	Étiquettes: <i>Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation</i>	
	Agences: FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest	
	Progrès rapporté	
	Soutien au développement et à l'opérationnalisation du SIGMAT	



12.1.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
12.1.2	31 décembre 2029	31 décembre 2029
12.2.1		
12.2.2		
12.3		
12.4.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
12.4.2		
12.5.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)	Opérationnalisation de l'Acte additionnel de la CEDEAO sur l'Assistance mutuelle et la coopération douanière à toutes les frontières, notamment :	
12.5.2		
12.5.3		
12.6.1 (a), (b), (c), (d), (e)	1. Renforcement de l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes douaniers	
12.6.2	2. Mise en place des protocoles d'échange de données transactionnelles miroir entre bureaux frontières	
12.7.1 (a), (b), (c), (d), (e)	3. Renforcement des activités de coopération en appui à la gestion coordonnée des frontières aux postes frontaliers	
12.7.2	4. Appui à la formation et renforcement des capacités en matière de coopération douanière	
12.8	5. Soutien au renforcement des attachés douaniers	
12.9.1		
12.9.2		
12.10 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h)	Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation	
12.11.1 (a), (b), (c)		
12.11.2		
12.12.1		
12.12.2		
Agences: FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest		
Progrès rapporté		
Mise en œuvre de l'Acte additionnel de la CEDEAO sur l'Assistance mutuelle et la coopération douanière selon les modalités de pilotage défini par la CEDEAO et validé par le Directeur Général. Assistance technique auprès de l'équipe technique nationale désignée et selon les priorités nationales de mise en œuvre du texte communautaire.		

Légendes

	Notifiée dans la catégorie C		Notifiée dans la catégorie C		Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 7 août 2026

Mis à jour le 25 mars 2026